FINANCIÈRE ARBEVEL

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PLUVALCA EVOLUTION EUROPE - ACTION A - ISIN : FR0010799296

Compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par FINANCIERE ARBEVEL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

PLUVALCA Evolution Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans) une performance supérieure à l'indice de référence composé de 25% EONIA capitalisé calculé sur la base de l'Ester + 50% Euribor 3 mois + 200 points de base + 25% euro Stoxx 50, dividendes réinvestis, au travers d'un portefeuille d'actions et de produits de taux européens, sans contrainte de secteur d'activité. .

L'indice de référence est l'indice composé de 25% EONIA capitalisé calculé sur la base de l'Ester + 50% Euribor 3 mois + 200 points de base + 25% euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis).

La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres basée sur une analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion. Le gérant s'appuie sur les analystes « buy side » de la société.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

■ Jusqu'à 50% sur les marchés d'actions cotées sur toutes les places financières dans l'Union Européenne la Suisse et la Norvège, de toutes capitalisations et de tous les secteurs. Le compartiment ne s'impose pas de minimum de détention en actions.

■ de 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé de l'Union Européenne la Suisse et la Norvège, de toutes notations ou non notés:

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs (obligations haut rendement et obligations convertibles) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

La fourchette de sensibilité du compartiment au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

- de 0% à 40% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 110 % de l'actif net.
Le compartiment est investi :
- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou européens, ou, dans la limite de 10% de l'actif, en FIA français et européens ouverts à une clientèle non professionnelle, répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, et de change,
- emprunts d'espèces
- acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible — À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Le calcul de cet indicateur synthétique est basé sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité historique sur 5 ans) et est une mesure du niveau de risque et de rendement du compartiment.
Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 4 » de risque du compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa stratégie de gestion discrétionnaire. Du fait de son exposition pouvant être forte en actions de toutes capitalisations, qui peuvent connaître une volatilité importante, il peut présenter des variations de la valeur liquidative à la baisse rapides et de forte amplitude. Le risque de perte en capital existe donc pour les investisseurs.

RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation de techniques financières telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. *Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi.*	
Frais prélevés par l'ACTION A sur une année	
Frais courants	**1.77%**
Frais prélevés par l'ACTION A dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% TTC maximum de la performance nette de frais de gestion fixes au-delà de l'indice* composé de 25% EONIA capitalisé + 50% Euribor 3 mois + 200 points de base + 25% euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) en "high watermark" **1.12%** au titre de la dernière période de référence**

*Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en **décembre 2020**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.*

Les frais courants ne comprennent pas :

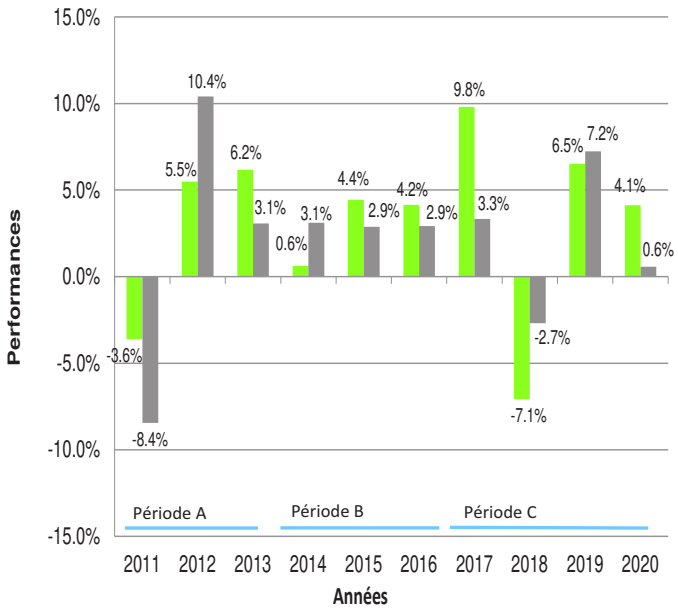
- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par l'OPCVM lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « frais et commissions » du prospectus mis à disposition sur le site internet www.arbevel.com, y compris des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul.

**Nouvel indicateur de référence à compter du 3 Avril 2018.*

***Du 01-04-2020 au 31-03-2021*

PERFORMANCES PASSEES



PLUVALCA EVOLUTION EUROPE- ACTION A

Indicateur de référence

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du compartiment est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DU COMPARTIMENT : 15/09/2017

DATE DE CREATION DE L'ACTION A: 15/09/2017

Le compartiment est issu de la fusion-absorption du FCP PLUVALCA EVOLUTION EUROPE créé le 29 octobre 2009. La part A créée le 30/10/2009 devient la catégorie d'Action A.

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

Période A : indice de référence composé (50% de l'indice EURO STOXX, 30% EURO MTS 3-5 ans et 20% de l'indice EONIA capitalisé)

Période B : indice de comparaison a postériori (EONIA capitalisé majoré de 3%)

Période C : A compter du 01/04/2016, l'indicateur de référence est l'indice composé de 25% EONIA capitalisé + 50% BOA Merril Lynch 1-10 ans all rated euro corporate index + 25% euro Stoxx 50.

Changement de stratégie de gestion et de profil de risque et de rendement à partir du 01/04/2016. Ainsi les performances réalisées antérieurement à cette mutation ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

A compter du 03/04/2018, l'indicateur de référence est l'indice composé de 25% EONIA capitalisé + 50% Euribor 3 mois + 200 points de base + 25% euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis).

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : SOCIETE GENERALE.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : FINANCIERE ARBEVEL – 20, rue de la Baume – 75008 PARIS. - Tél. : 01 56 59 11 33 - ADRESSE WEB : www.arbevel.com.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES : La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion et sur son site internet : www.arbevel.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération peut également être adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

REGIME FISCAL : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de FINANCIERE ARBEVEL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres catégories d'actions définies dans le prospectus.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES D'ACTIONS : FINANCIERE ARBEVEL

Le compartiment est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

FINANCIERE ARBEVEL est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/04/2021.